

SAINT-PONS-LA-CALM

Lancé en 2018 par le Conseil départemental et confié à Altice France - XpFibre, le déploiement du réseau départemental de fibre optique a désormais rendu éligibles plus de 262 000 logements et locaux professionnels sur 301 communes gardoises. Zoom sur l'une d'entre elles, Saint-Pons-la-Calm.



FOCUS

Saint-Pons-la-Calm compte 313 logements et locaux professionnels, qui sont tous éligibles à la fibre optique très haut débit WiGard. 186, soit 59 % d'entre eux, ont d'ores et déjà souscrit un abonnement à la fibre. À l'échelle du canton de Bagnols-sur-Cèze, 99,40 % des logements et locaux professionnels du canton sont éligibles à la fibre, et 46 % y ont souscrit.

Jean Roche, maire depuis 2020 : « La fibre était demandée »

Maire depuis 2020 de Saint-Pons-la-Calm, village de 500 habitants à une dizaine de kilomètres de Bagnols, Jean Roche est aussi « un ancien des Télécoms, tout ce qui est réseau, je connais », lance-t-il dans un sourire. Alors il était d'autant plus satisfait de voir débarquer la fibre optique dans sa commune par le biais de la fibre optique très haut débit WiGard. Il faut dire qu'« avant, nous avions l'ADSL, avec un débit qui était ce qu'il était », rappelle-t-il. Insuffisant dans le monde d'aujourd'hui, surtout que sa commune, comme bien d'autres, est devenue avec le temps de plus en plus résidentielle. « Et ces nouveaux habitants ont des exigences », dit le maire, notamment sur leur débit. « La fibre était demandée, et nous avons des gens en télétravail sur la commune », poursuit Jean Roche. « Le déploiement s'est bien passé », juge le maire, qui en profite pour saluer « les intervenants de haute qualité au Conseil départemental avec qui nous étions en contact. » Alors il l'affirme, « on ne peut qu'encenser les présidents successifs du Conseil départemental qui ont pris cette décision » de déployer la fibre sur l'ensemble du territoire gardois.

Sébastien Jalady, responsable commercial région Sud de l'entreprise Sofisud : « Je peux travailler où je vis »

Pour Sébastien Jalady, responsable commercial d'une entreprise qui fait dans la réfrigération, « avec la fibre, c'est le jour et la nuit ». Car Sébastien Jalady, qui travaille sur une large zone géographique, n'a pas vraiment d'horaires et vit loin de ses bureaux, télétravaille beaucoup. « Mais encore faut-il que les outils fonctionnent, avant la connexion ADSL ne fonctionnait pas bien et pas tout le temps, et j'étais obligé de passer par un boîtier 4G, ce n'était pas jouable. » Surtout pour échanger des gros fichiers avec ses clients, comme des plans d'infrastructures pouvant dépasser les 10 Go. Alors pour lui, la fibre « améliore nettement le quotidien professionnel », et lui permet d'optimiser son temps en limitant ses déplacements. « Je peux travailler où je vis », résume-t-il.



Françoise Laurent-Perrigot
Présidente du Conseil départemental du Gard

Le Conseil départemental du Gard a fait le choix de garantir l'égalité d'accès aux nouvelles technologies à toutes les Gardoises et à tous les Gardois en pilotant et en finançant l'arrivée de la fibre dans les zones non équipées par les opérateurs privés soit 305 communes. L'Assemblée départementale s'est engagée à 100 % pour ne demander aucune contribution financière aux communes,

c'est un choix que seuls 12 départements ont fait.

Depuis la signature du contrat de délégation de service public en 2018, des foyers et locaux professionnels sont venus s'ajouter aux travaux à réaliser. Nous sommes passées de 257 000 prises à déployer au départ à 280 000. En 2024 nous allons donc terminer ces raccordements supplémentaires et nous aurons ainsi 100 % des gardois éligibles.

Question à Sylvie Nicolle et Alexandre Pissas

Quel bilan tirez-vous du déploiement de la fibre sur le canton de Bagnols-sur-Cèze ?

Initialement l'État n'avait retenu que 48 communes dans le Gard pour être raccordées par des opérateurs privés, c'est d'ailleurs le cas pour la commune de Bagnols-sur-Cèze. Pour les autres communes du canton, moins denses en termes de population ou encore moins accessibles, c'est le Conseil départemental qui s'est engagé à apporter la fibre. Ainsi, pour le canton de Bagnols-sur-Cèze (hors ville centre) canton de la plaine rhodanienne, et fortement industrialisé, aujourd'hui, couvert à plus de 98 %, l'arrivée de la fibre constitue tout à la fois un enjeu d'aménagement territorial mais aussi de développement économique. Le Conseil départemental a pleinement rempli sa mission de cohésion territoriale répondant aux besoins actuels et futurs de la population et de son développement.

Sylvie Nicolle
Conseillère départementale
du canton de Bagnols-sur-Cèze

Alexandre Pissas
Conseiller départemental du canton
de Bagnols-sur-Cèze

Plus d'informations
sur wifardfibre.fr

